



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 3467

Texte de la question

EMPLOI DES JEUNES

M. le président. La parole est à M. Pierre Morel-A-L'Huissier, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire

M. Pierre Morel-A-L'Huissier. Monsieur le président, ma question, à laquelle j'associe mes collègues Étienne Blanc et Jean-Marc Roubaud, s'adresse à Mme Nadine Morano, ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

Nous avons voté, lundi dernier, la proposition de loi pour le développement de l'alternance et la sécurisation des parcours professionnels. Cette proposition de loi, portée par Gérard Cherpion, Jean-Charles Taugourdeau et Bernard Perrut et cosignée par 160 députés, crée de nouveaux outils pour développer l'alternance. Elle revalorise le statut des apprentis en créant une carte d'étudiant des métiers. Elle simplifie le recours à l'alternance avec des mesures très attendues par les acteurs de terrain comme la création du service dématérialisé de l'alternance. Elle ouvre également de nouveaux secteurs à l'apprentissage et à la professionnalisation.

L'alternance représente un réel passeport d'entrée dans la vie professionnelle pour les jeunes de notre pays. J'en veux pour preuve que plus de huit jeunes sur dix formés en alternance trouvent un emploi dans l'année. Cela montre bien que, pour obtenir des résultats en matière d'emploi des jeunes, il faut les rapprocher de l'entreprise et des réalités économiques. C'est le sens des actions que vous menez avec le soutien de la majorité parlementaire, c'est aussi le sens de la campagne nationale que vous venez de lancer en faisant ouvrir des CFA pendant les vacances scolaires afin de permettre aux jeunes de découvrir un métier.

Pouvez-vous, madame la ministre, nous éclairer sur cette opération et nous en présenter les objectifs ?
(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Nadine Morano, ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

Mme Nadine Morano, *ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle*. Monsieur le député, Morel-A-L'Huissier, c'est vrai, vous l'avez dit, nous avons besoin de rapprocher nos jeunes du monde économique et des entreprises. Il y a, vous le savez, un moment important dans la vie des jeunes, c'est celui de l'orientation. C'est pourquoi, pour la première fois en France, j'ai décidé, en partenariat avec les chambres de métiers et les chambres de commerce et d'industrie et avec leur aide, d'ouvrir ponctuellement soixante-cinq CFA dans vingt régions de France pour accueillir les jeunes collégiens et leurs parents. Ces jeunes pourront ainsi s'essayer à un geste professionnel, découvrir un métier et bénéficier d'un accompagnement personnalisé leur permettant de connaître les débouchés dans le secteur qui les intéresse, mais également les entreprises qui accepteraient de les accueillir pour qu'ils puissent, s'ils le souhaitent, s'inscrire dès le mois de septembre dans un CFA.

M. Patrick Lemasle. Et les vendeuses, par exemple ?

Mme Nadine Morano, *ministre*. Comme je viens de vous le dire, cette opération est totalement innovante. C'est la première fois que les CFA ouvriront leurs portes en France. Vous pouvez trouver tous les renseignements nécessaires sur le site internet du Gouvernement : www.emploi.gouv.fr. Une page Facebook " C'est l'été, découvre un métier " est spécialement dédiée aux jeunes pour qu'ils puissent découvrir cette carte de France où

figurent tous les CFA qui seront ouverts. Enfin, et parce que vous êtes souvent très sollicités par des jeunes qui cherchent des entreprises, je tiens à vous préciser que le site www.contrats-alternance.gouv.fr propose 80 000 offres d'emplois aux apprentis, lesquels pourront également aller sur le site de Pôle emploi. Il est essentiel de le rappeler aux familles qui cherchent une entreprise. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3467

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Apprentissage et formation professionnelle

Ministère attributaire : Apprentissage et formation professionnelle

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juillet 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 juillet 2011